

Herausgegeben im Auftrag der Rechtswissenschaftlichen Fakultät
der Universität Zürich von S.K. Alexander, R. Arnet, P. Breitschmid, A. Büchler,
H.C. von der Crone, A. Heinemann, H. Heiss, R.M. Hilty, C. Huguenin, D. Jakob,
P. Nobel, W. Portmann, A.K. Schnyder, R. Sethe, H.U. Vogt, R.H. Weber

Bertrand Stoffel

La forme comme objet du contrat

La forme conventionnelle et ses effets

Table des matières

Remerciements	V
Sommaire	VII
Table des matières	IX
Table des abréviations	XIII
Bibliographie	XVII
INTRODUCTION	1
I. La thèse et le plan	1
II. L'objet de la thèse et ses limites	3
Chapitre premier : Les fondements	9
I. Une introduction	9
1. La notion de forme	9
2. Le formalisme en droit des contrats	11
II. Une définition de la forme en droit des contrats	12
III. Le formalisme constitutif	16
1. Une vue d'ensemble	16
2. Le système	17
3. L'évolution du système	19
A. Le déclin du formalisme	19
B. Le consentement et la liberté de forme	24
4. Le formalisme constitutif actuel	26
A. La codification et les objectifs des exigences de forme	26
B. L'assouplissement des exigences de forme	31
C. Une appréciation	35
IV. Le formalisme probatoire	37
1. Une vue d'ensemble	37
2. L'évolution du système	38
3. Le formalisme probatoire actuel	40

A.	Un formalisme assoupli	40
B.	Le formalisme probatoire en droit suisse	44
C.	Une appréciation	47
Chapitre deuxième : La forme conventionnelle		49
I.	Une introduction	50
1.	Une forme aux contours souples	50
2.	Un formalisme volontaire	52
II.	La notion	53
1.	Une vue d'ensemble	53
2.	La définition et la terminologie	54
3.	La nature juridique et les distinctions	56
III.	La conclusion d'une forme conventionnelle	61
1.	Une vue d'ensemble	61
2.	La forme conventionnelle et le contrat	62
A.	Une convention précontractuelle	62
B.	Un point essentiel du contrat	65
3.	L'accord sur la forme conventionnelle	67
A.	Le contenu minimal de l'accord	67
B.	L'interprétation des manifestations de volonté	69
a)	En général	69
b)	Les critères principaux	72
c)	L'importance de l'accord et les usages	74
IV.	Le contenu	76
1.	Une vue d'ensemble	76
2.	Le choix de la forme	77
A.	En général	77
B.	La forme écrite	79
a)	Les exigences	79
b)	Les moyens de communication électronique	82
C.	La forme écrite simplifiée	85
a)	En général	85
b)	Les exigences	87
D.	La forme authentique	90
a)	En général	90
b)	Les exigences	92
c)	L'obligation d'instrumenter	95
3.	La portée de la forme conventionnelle	96

A.	En général	96
B.	La forme conventionnelle relative à la conclusion du contrat	97
C.	Les formes conventionnelles de portée limitée	99
a)	La forme conventionnelle relative aux modifications et à la résolution du contrat	99
b)	Les formes conventionnelles relatives aux droits formateurs et aux avis	101
4.	La fonction de la forme conventionnelle	104
A.	En général	104
B.	La forme constitutive	105
C.	La forme déclaratoire	106
D.	La forme probatoire	107
V.	L'interprétation de la forme conventionnelle	111
1.	Une vue d'ensemble	111
2.	Les principes	113
A.	En général	113
B.	La place des règles de l'art. 16 CO	116
3.	L'interprétation au moyen du texte	118
A.	En général	118
B.	La forme écrite légale	119
C.	Selon le sens courant	121
D.	Selon la signification spécifique ou juridique	123
4.	L'interprétation au moyen des circonstances	124
A.	En général	124
B.	En fonction du but du contrat	126
C.	L'attitude des parties après la conclusion	128
VI.	Les limites	130
1.	Une vue d'ensemble	130
2.	Les restrictions	130
3.	La forme conventionnelle dans les conditions générales	133
A.	En général	133
B.	L'intégration et la validité	137
Chapitre troisième : Les effets de la forme conventionnelle		143
I.	Une introduction	143
II.	Le vice de forme	145
1.	Une vue d'ensemble	145

2.	Les conséquences du vice de forme	146
A.	En général	146
B.	Le régime d'invalidité de la forme conventionnelle constitutive	148
III.	Les règles de preuve	152
1.	Une vue d'ensemble	152
2.	Le système	154
A.	Les règles de preuve du droit de fond	154
B.	La répartition du fardeau de la preuve	158
a)	En général	158
b)	La concrétisation de la méthode	160
3.	Les règles applicables à la forme conventionnelle	164
A.	Les conceptions existantes	164
B.	Le thème de la preuve	166
C.	La présomption légale de l'art. 16 al. 1 CO	169
4.	La valeur probante du titre	173
A.	En général	173
B.	Les présomptions d'intégralité, d'exactitude et du sens courant	176
IV.	La renonciation à la forme conventionnelle	181
1.	Une vue d'ensemble	181
2.	La liberté de mettre fin et de modifier	182
A.	En général	182
B.	La controverse relative aux exigences de forme	186
3.	La liberté de supprimer et de modifier une forme conventionnelle	189
A.	L'application des principes généraux	189
B.	Les limites	193
	CONCLUSION	199